

Cote du document: IFAD10/1/R.4
Point de l'ordre du jour: 5
Date: 23 janvier 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Sessions, plan de travail et thèmes de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

Note aux membres de la Consultation

Responsables:

Questions techniques:

Mohamed Beavogui

Conseiller principal du Président
Directeur du Bureau des partenariats
et de la mobilisation des ressources
téléphone: +39 06 5459 2240
courriel: m.beavogui@ifad.org

Cheryl Morden

Directrice adjointe
Bureau des partenariats
et de la mobilisation des ressources
téléphone: +39 06 5459 2822
courriel: m.beavogui@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA –
Première session
Rome, 20-21 février 2014

Pour: **Approbation**

Sessions, plan de travail et thèmes de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA

1. Aux termes de la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, le Conseil des gouverneurs détermine périodiquement si les ressources dont le FIDA dispose sont suffisantes pour assurer la continuité de ses opérations. Afin que la disponibilité des ressources puisse être examinée en temps voulu, c'est-à-dire avant le 31 décembre 2015, date d'expiration de la période couverte par la neuvième reconstitution, le Conseil d'administration, à sa cent neuvième session tenue en septembre 2013, a étudié un projet de résolution sur l'établissement de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) et décidé de soumettre ce texte, tel que reproduit dans le document GC37/L.4 XX, accompagné de ses recommandations, au Conseil des gouverneurs pour approbation, à sa trente-septième session. En prévision de l'adoption de cette résolution et après avoir consulté les coordonnateurs de listes, le Président du FIDA a lancé une invitation à tenir la session d'organisation de la Consultation sur FIDA10 en même temps que l'examen à mi-parcours de la neuvième reconstitution (FIDA9), les 20 et 21 février 2014, au siège du FIDA.
2. Pour que FIDA10 puisse entrer en vigueur en 2016, les sessions de la Consultation se tiendront en 2014, et ses recommandations seront soumises au Conseil des gouverneurs en 2015, à sa trente-huitième session. Outre la session d'organisation, trois sessions de fond devraient suffire pour mener à bien les négociations sur FIDA10. En conséquence, les États membres sont invités à approuver les dates proposées ci-dessous pour les deuxième, troisième et quatrième sessions:
 - Deuxième session: lundi 9 et mardi 10 juin 2014
 - Troisième session: mardi 7 et mercredi 8 octobre 2014
 - Quatrième session: jeudi 18 et vendredi 19 décembre 2014
3. On trouvera en annexe au présent document une proposition contenant le plan de travail et les thèmes de la Consultation sur FIDA10, qui sera présentée aux membres de la Consultation pour examen. Les thèmes envisagés reposent sur une évaluation des défis, perspectives, tendances et risques anticipés ainsi que des politiques, pratiques et réformes nécessaires pour obtenir les résultats visés durant la période couverte par FIDA10 et au-delà. Ils reflètent en outre la consultation et les discussions engagées de manière informelle avec les coordonnateurs de liste et les Membres de la Consultation.

Plan de travail et thèmes indicatifs de FIDA10

Deuxième session (9-10 juin 2014)

Vision stratégique

1. La direction présentera les orientations stratégiques axées plus particulièrement sur un développement économique durable et sans exclusive, la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que les objectifs qu'elle propose d'atteindre durant la période couverte par FIDA10. Compte tenu des réformes et des changements récemment introduits par le FIDA, la vision stratégique décrira comment la direction envisage, d'ici à 2018 et au-delà, l'évolution des besoins et les investissements qu'il faudra consentir pour mettre les petits exploitants mieux à même de contribuer au développement économique, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition ainsi qu'à la viabilité environnementale, dans un cadre rural en mutation constante et toujours plus complexe. Dans ce contexte, elle décrira la proposition de valeur et l'avantage comparatif du FIDA et proposera un thème central et un objectif général pour l'action à engager durant la période couverte par FIDA10.

Modèle opérationnel de FIDA10

2. La direction décrira comment elle compte obtenir des résultats et un impact plus ambitieux durant la période couverte par FIDA10 et au-delà. Elle expliquera comment les opérations au niveau des projets contribueront à améliorer les résultats obtenus au niveau des pays et comment la portée de ces résultats pourra être élargie à des millions d'autres petits exploitants et producteurs ruraux dont la production est insuffisante. Elle indiquera les approches (participation du secteur privé, innovation, gestion des savoirs et renforcement des capacités, coopération Sud-Sud, concertation sur les politiques et plaidoyer, partenariats, octroi de dons et reproduction à plus grande échelle), les domaines prioritaires (climat, finance accessible à tous, nutrition) et le ciblage (femmes, populations autochtones, jeunes) qui permettront au FIDA de renforcer son impact et de le favoriser.
3. La direction proposera en outre des modifications institutionnelles destinées à mettre en œuvre la vision stratégique et le modèle opérationnel de FIDA10 (décentralisation, ressources spécialisées, outils, analyse et produits à l'appui de partenariats plus efficaces au niveau des pays et de la participation du secteur privé).
4. La direction prêtera une attention particulière à l'avantage comparatif du FIDA et à son rôle dans les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire et les États fragiles ou touchés par un conflit. Elle identifiera de nouveaux produits, approches, outils, ressources et mesures destinés à améliorer la pertinence de son action et les résultats obtenus dans chaque catégorie. Enfin, elle examinera comment le FIDA garantira l'efficacité et l'utilisation optimale de ses ressources durant la période couverte par FIDA10.

Programme de travail pour FIDA10

5. La direction présentera le programme de travail prévu pour FIDA10, y compris le nombre et la répartition géographique des projets et les domaines prioritaires en matière de dons, sur la base de la demande de financement, de la capacité d'absorption et du système d'allocation fondé sur la performance du FIDA.

Cadre financier et modalités y relatives

6. La direction proposera ensuite pour FIDA10 un cadre financier reflétant l'objectif de reconstitution, la compensation pour les remboursements du principal non recouvré¹ et le financement de l'action climatique, de même que de nouvelles options et sources possibles de financement identifiées dans le cadre de son Initiative de mobilisation de ressources supplémentaires, dont la dette souveraine. Elle examinera comment renforcer les systèmes et outils de gestion fiduciaire et des risques et étudiera la possibilité de modifier la structure financière et d'utiliser de nouveaux produits financiers pour donner au FIDA les moyens d'avoir accès à d'autres sources de financement. Tenant compte de tous ces éléments, la direction présentera divers scénarios de financement pour FIDA10.

Projet de résolution de la reconstitution

7. La direction présentera un projet de résolution sur FIDA10. La version finale tiendra compte du rapport de la Consultation sur le résultat de ses délibérations, des engagements que la direction devra mener à bien durant la période couverte par la reconstitution et des conditions régissant les contributions à FIDA10.

Exposés présentés par IOE sur l'évaluation au niveau de l'institution des résultats des reconstitutions des ressources du FIDA et rapport de synthèse de l'évaluation sur l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire.

Troisième session (7-8 octobre 2014)

Cadre de mesure des résultats de FIDA10

8. La direction examinera la structure du Cadre de mesure des résultats du FIDA en termes de logique et de cohérence, en tenant compte de l'évolution de cadres comparables adoptés par d'autres institutions financières internationales (IFI); elle procédera à l'intégration des nouvelles mesures de résultats et des nouvelles cibles recommandées au cours de la Consultation sur FIDA10; elle exposera les grandes lignes d'une théorie du changement explicitant les liens entre les activités et réalisations mesurées et les objectifs généraux du FIDA; et elle indiquera les mesures à prendre afin de renforcer les critères de mesure des résultats.

Impact de la reproduction à plus grande échelle

9. La direction déterminera sa stratégie d'élargissement de l'impact sur la base des innovations en matière de reproduction à plus grande échelle et des succès remportés avec ses partenaires de développement; elle décrira l'évolution et l'expansion de son engagement au niveau national, régional et mondial; et elle présentera les mesures visant à renforcer encore davantage l'impact de la reproduction à plus grande échelle des activités relatives aux programmes, aux politiques, à la gestion des savoirs, aux partenariats et à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Financements novateurs pour l'avenir du FIDA

10. La direction examinera les conclusions relatives aux nouveaux instruments de financement et autres approches novatrices recensés dans le cadre de l'Initiative de mobilisation de ressources supplémentaires mise en œuvre durant FIDA9. S'agissant de la demande de services en matière de développement et en accord avec le mandat du FIDA et l'évolution de son modèle opérationnel, elle évaluera chaque instrument en termes d'impact potentiel, de faisabilité et de risque. Elle décrira les options possibles aux fins de l'intégration de divers instruments dans les opérations du FIDA.

¹ L'approche recommandée, qui a été examinée et approuvée par le Conseil d'administration en décembre 2013, constituera le point de départ de l'examen, par la Consultation, des modalités de compensation, en harmonie avec le Cadre pour la soutenabilité de la dette du FIDA.

Projet de rapport de la Consultation sur FIDA10 et projet révisé de résolution sur la reconstitution

11. La direction recensera les perspectives et les défis examinés au cours de la Consultation et justifiera le bien-fondé du thème central et des domaines prioritaires de FIDA10. Elle présentera le cadre des mesures et des engagements à prendre, ainsi que le cadre financier et le cadre révisé de mesure des résultats.

Présentation de l'évaluation au niveau de l'institution de l'engagement du FIDA dans les États fragiles**Quatrième session (18-19 décembre 2014)****Rapport final de la Consultation sur FIDA10**

12. La direction présentera une version révisée du rapport sur FIDA10 sur la base des remarques formulées lors de la troisième session, des commentaires reçus sur la plateforme interactive réservée aux États membres et des consultations bilatérales avec les États membres.

Version finale du projet de résolution de la reconstitution**Annonces de contribution à FIDA10**

13. Les États membres seront invités à annoncer leurs contributions à FIDA10.